

## Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C)

Fin 2014, quelque 498 000 Occitans aux revenus les plus modestes bénéficient de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C). L'Occitanie est la 2<sup>e</sup> région de province ayant le plus grand nombre de bénéficiaires de la CMU-C, derrière les Hauts-de-France (633 000 bénéficiaires). La part de personnes couvertes parmi les moins de 65 ans (11,1 %) place la région bien au-dessus de la moyenne métropolitaine

(8,6 %). Cette part est plus importante dans les quatre départements littoraux où elle dépasse 12 %. C'est aussi dans ces départements que la proportion de personnes touchant le RSA socle non majoré est la plus forte, supérieure à 8 %. À l'opposé, l'Aveyron et la Lozère ont les plus faibles taux de population couverte de la région par la CMU-C (moins de 6 %), comme pour le RSA socle non majoré.

En 2014, le nombre de bénéficiaires de la CMU-C augmente de 6 % en Occitanie par rapport à 2013, soit un peu moins qu'en

métropole (+ 6,6 %). Hormis dans le Gers (+ 0,9 %), la hausse est marquée dans tous les départements de la région. La Lozère subit la plus forte augmentation de la région (+ 10,1 %), devant la Haute-Garonne (+ 8,8 %) et le Tarn-et-Garonne (+ 8,3 %). Toutefois, les bénéficiaires lozériens sont les moins nombreux dans la région.

### 15 Bénéficiaires de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) en Occitanie

	Bénéficiaires (assurés + ayants-droit)			Part parmi les moins de 65 ans (%)
	Au 31/12/2013	Au 31/12/2014	Évolution 2013 - 2014 (%)	
Ariège	13 230	13 923	+ 5,2	11,9
Aude	37 582	38 962	+ 3,7	13,9
Aveyron	11 064	11 911	+ 7,7	5,8
Gard	80 172	84 445	+ 5,3	14,5
Haute-Garonne	85 700	93 263	+ 8,8	8,6
Gers	10 637	10 734	+ 0,9	7,5
Hérault	104 091	111 833	+ 7,4	12,8
Lot	8 963	9 241	+ 3,1	7,1
Lozère	3 204	3 529	+ 10,1	5,9
Hautes-Pyrénées	14 708	15 524	+ 5,5	8,9
Pyrénées-Orientales	53 059	54 672	+ 3,0	15,5
Tarn	27 056	28 134	+ 4,0	9,6
Tarn-et-Garonne	20 096	21 770	+ 8,3	11,0
<b>Occitanie</b>	<b>469 562</b>	<b>497 941</b>	<b>+ 6,0</b>	<b>11,1</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>4 233 509</b>	<b>4 511 759</b>	<b>+ 6,6</b>	<b>8,6</b>

Nota Bene : à partir de 2013, le fonds CMU ne publie plus les effectifs en moyenne annuelle mais au 31 décembre de l'année considérée.

Sources : Fonds CMU : CNAMTS, CCMSA, RSI, Insee - Estimations de population au 1<sup>er</sup> janvier 2014 (données actualisées au 13 janvier 2015)